

Objet : Résilience alimentaire des territoires et sécurité nationale

Demande d'échanges et engagement du candidat

Le 12 décembre 2019, Françoise LABORDE, sénatrice de la Haute-Garonne, a présenté un projet de résolution intitulé "**Résilience alimentaire des territoires et sécurité nationale**"¹, directement inspiré des travaux de Stéphane LINOU, récemment primés au Forum des Risques Majeurs.²

En effet, aujourd'hui, production et consommation ne sont plus territorialisées et même les zones rurales sont alimentaires vulnérables, perfusées par le ballet des camions de la grande distribution, l'autonomie alimentaire de nos territoires n'étant en moyenne que de 2 %...

À l'heure des cyberattaques, du dérèglement et des catastrophes climatiques, du terrorisme et de l'effondrement de la biodiversité, la déterritorialisation de la production et de la consommation alimentaires n'est pas analysée comme risque stratégique. Des signaux nous alertent pourtant: la moindre annonce de blocage routier vide les magasins, avant même toute pénurie, allant jusqu'à provoquer des émeutes, comme il y a peu en outre-mer.

En cas de force majeure (sachant que les plans ORSEC ne répondent pas à la question soulevée), le déficit de capacité à subvenir localement à l'un de nos besoins primaires, celui de se nourrir, est flagrant, et les populations ne sont pas préparées.

Assurer un niveau minimum de sécurité d'approvisionnement alimentaire (garantir une chaîne résiliente allant du foncier agricole nourricier jusqu'au consommateur) était ce sur quoi reposait grandement l'ordre public, jadis essentiellement assuré au niveau municipal.

Ce 12 décembre au Sénat, notre Gouvernement a validé cette analyse et ces orientations. Il a notamment déclaré :

*"Les risques pesant sur la sécurité alimentaire ne s'arrêtent pas aux frontières des pays défavorisés. La France, comme l'ensemble des pays industrialisés, est elle aussi directement concernée, malgré une production de denrées agricoles importante et supérieure à ses besoins. La réduction des surfaces agricoles, l'artificialisation des terres, la raréfaction des ressources hydriques, l'hyper-sophistication des chaînes d'approvisionnement et la dépendance extrême aux énergies fossiles, sont autant de facteurs qui rendent notre système alimentaire particulièrement vulnérable face aux menaces systémiques. **La question du lien entre résilience alimentaire des territoires et sécurité nationale mérite d'être pleinement prise en compte, eu égard à l'actualité.** Le Gouvernement est globalement d'accord avec l'esprit et les orientations de cette proposition de résolution."*

Nous souhaiterions, après le scrutin de mars 2020, que vous puissiez nous présenter la déclinaison départementale de ce sujet majeur désormais officiellement reconnu, sujet qui pourrait d'ailleurs être une réelle opportunité pour nos agriculteurs.

Nous savons que le Livre Blanc de la sécurité intérieure³ est en cours d'élaboration et sommes conscients du rôle particulier que les élus municipaux devront jouer au sein du continuum de sécurité. L'annonce des crises systémiques nous fait rentrer en «territoires inconnus» et qui mieux que les élus de nos territoires pour prévenir et gérer ces crises ? **Nous nous questionnons désormais sur l'apparition d'externalités de sécurité, jusque-là invisibles, issues d'orientations économiques et spatiales passées qui montrent aujourd'hui certaines limites. Ainsi, la question de la résilience alimentaire territorialisée articulée à l'ordre public, accompagnée par un « Etat local facilitateur », pourraient être la première pierre posée (en passant par une large acculturation aux risques) dans l'édification d'une véritable résilience globale de la nation.**

Candidats, nous comptons enrichir, avec ce sujet, la Loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile : «Toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile. En fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires. La politique de sécurité civile doit permettre de s'attaquer résolument aux risques en les anticipant davantage, de refonder la protection des populations et de mobiliser tous les moyens encourageant les solidarités».

Dans l'attente de la réunion que nous vous suggérons, nous, candidats aux élections municipales de [] nous engageons à inscrire dans nos programmes, pour mises en œuvres communales et intercommunales, des actions visant à :

- augmenter l'autonomie alimentaire locale inspirées de Mouans Sartoux⁴,
- favoriser l'entraide, le partage et notamment celui des ressources, elles-mêmes à préserver et à régénérer,
- préparer nos populations comme à Dompierre sur Yon⁵ (inscription du Risque de rupture d'approvisionnement alimentaire dans le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), au même titre que les autres risques habituellement identifiés; préparation du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)).

Concernés par l'ordre public qu'il nous incombera de co-maintenir avec vous en cas de crise systémique touchant l'alimentation, nous vous prions de recevoir, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Signature :

Pour validation et affichage public sur le site internet, les copies des lettres envoyées aux Préfets sont à retourner par mail à : resilience-securite@stephanelinou.fr

Lettre au format PDF éditable, téléchargeable ici : <https://www.stephanelinou.fr/actualites/23-lettre-des-candidats-aux-prefets.html>

¹ http://videos.senat.fr/video.1454712_5df22ee3b38cf.seance-publique-du-12-decembre-2019-apres-midi

² <https://www.thebookedition.com/fr/resilience-alimentaire-et-securite-nationale-p-367243.html>

³ http://www.morbihan.gouv.fr/content/download/45314/326575/file/2019_30_12_assises%20territoriales.pdf

⁴ <http://mead-mouans-sartoux.fr/pour-un-projet-alimentaire-de-territoire-a-mouans-sartoux/>

⁵ <https://www.stephanelinou.fr/actualites/23-lettre-des-candidats-aux-prefets.html>